



## LE MÉMO DES LABELS ÉCOLOGIQUES



## QU'EST-CE QU'UN BON LABEL ÉCOLOGIQUE ?

Un **label écologique** permet de distinguer un produit **plus respectueux de l'environnement**. Représenté par un logo environnemental, il répond à des **exigences strictes** (norme ISO 14024) :

- Il respecte des **critères environnementaux précis**.
- Il minimise les impacts environnementaux (eau, air, sols, gaz à effet de serre...) tout au long du **cycle de vie du produit**.
- Le produit est **certifié** par un **organisme indépendant** qui garantit la conformité du produit aux critères du référentiel.
- Sur le produit apparaît un **numéro de série** et un **lien internet** pour pouvoir consulter le référentiel.
- Les critères environnementaux sont **révisés régulièrement**.

Les **référentiels** ou **cahier des charges** sont élaborés par les **pouvoirs publics** ou par des **organismes privés**.

## LES LABELS PUBLICS

Cahier des charges : **pouvoirs publics**

Contrôles : **organismes indépendants** (*tels que AFNOR*)

## LES LABELS PRIVÉS

Cahier des charges : **entreprises, associations** de consommateurs, associations environnementales, fédérations professionnelles...

Contrôles : **organismes indépendants** (*tels que Ecocert*)

### À SAVOIR !



Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les **cahiers des charges établis** par les **organismes privés** sont souvent **plus exigeants** que ceux établis par les pouvoirs publics. Les labels les plus courants, présentés ici, garantissent tous des produits ayant un **impact réduit** sur l'environnement (*liste non exhaustive*). Leurs niveaux d'exigences sont variables et ne portent pas sur les mêmes critères.

### ATTENTION



La **nouvelle norme internationale ISO 16128** pour les **produits cosmétiques bio et naturels** manque beaucoup de rigueur. Elle risque d'induire encore plus le consommateur en erreur. **Vigilance donc.** Lisez toujours bien les étiquettes.

# LES FAUX-AMIS SUR LES EMBALLAGES

Sigle

Nom

Il indique que...



Point Vert

Le fabricant contribue financièrement à des dispositifs visant à améliorer le tri dans les communes.



Triman

L'emballage est recyclable  
(consignes de tri)



Tidy Man

Le consommateur est invité à jeter l'emballage dans une poubelle.



Le ruban de Möbius

Le matériau est recyclable  
(consignes de tri)



Testé dermatologiquement

Le fabricant a réalisé des tests de toxicité et de tolérance, mais c'est une obligation légale !



Préserve la couche d'ozone

L'aérosol ne contient pas de gaz CFC. Ils sont interdits dans les produits de consommation depuis une dizaine d'années !

# LES LABELS PUBLICS



**Écolabel UE** : label officiel européen

Les critères des deux logos sont identiques (sauf pour les peintures) : limitation de certaines substances dangereuses, quantité d'emballage limitée, limitation émissions de gaz à effet de serre et de pollutions lors de la fabrication...



**NF Environnement** : marque officielle française de certification écologique

Ils sont équivalents à l'écolabel européen mais avec des critères plus stricts.



**Ange bleu** : label officiel allemand (le plus ancien d'Europe)

Ils sont équivalents à l'écolabel européen mais avec des critères plus stricts.



**Nordic écolabel** : label officiel scandinave

Les critères des deux logos sont identiques : uniquement pour les produits alimentaires, pas d'utilisation de produits chimiques de synthèse, pas d'OGM, rotation des cultures, bien-être animal, 95 % au moins des ingrédients issus de l'Agriculture Biologique pour les produits transformés...



**EU biolabel** : label officiel européen de denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique



**AB** : label officiel français de denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique

# LES LABELS PAR CATÉGORIE DE PRODUITS

Liste non-exhaustive des labels les plus courants



## SUR LES PRODUITS D'HYGIÈNE ET BEAUTÉ

Savon, gel douche, shampoing, dentifrice, déodorant, soin corps et visage, crème solaire, maquillage, mouchoir en papier, papier toilette, coton, couche bébé, tampon...



**Natrue**

Label allemand avec des exigences importantes.

**Nature & Progrès**

Tous les ingrédients végétaux issus de l'agriculture biologique, interdiction de tests sur les animaux, sans utilisation d'OGM, pas d'ajout intentionnel de nanomatériaux ou d'ingrédients issus de la pétrochimie, utilisation économe des ressources (énergie, eau) lors de la production, limitation de la quantité des emballages...



Ces 5 labels sont désormais remplacés par un seul label : **COSMOS ORGANIC**



95% d'ingrédients végétaux issus de l'agriculture bio, 95% d'ingrédients naturels, processus de production et de transformation respectueux de l'environnement et de la santé humaine, biodégradabilité des ingrédients ...



## SUR LES PRODUITS DE BRICOLAGE

Peinture, vernis, colle, enduit...



### Nature Plus

Label aux exigences extrêmement strictes (il est de fait assez rare de le trouver)



### L'étiquetage COV

C'est une indication publique, française et obligatoire ! Niveau d'émission de Composés Organiques Volatils qui s'évaporent à température ambiante des produits de revêtements et de bricolage à usage intérieur. Echelle de A+ (peu ou pas d'émission) à C (fortes émissions).



## SUR LES PRODUITS D'ENTRETIEN

Produit vaisselle, lessive, désodorisant, détachant, désinfectant, détartrant, décapant...



ECODÉTERGENT

### Écocert Écodétergent

Interdiction de matières premières végétales ou animales provenant d'espèces menacées ou protégées, limitation de certaines substances dangereuses pour la santé humaine et nocives pour l'environnement aquatique, limitation de la quantité de rejets et d'emballages...



Pour un produit de qualité, il faut au moins le label NF ou l'Écolabel UE ainsi qu'une étiquette COV A+.



## SUR LES TEXTILES ET CHAUSSURES



Ces 3 logos garantissent des fibres issues de l'agriculture biologique ou biodynamique, avec pratiques agricoles limitant les impacts environnementaux sur la faune, la flore et le milieu naturel...



Ces 2 labels, et bien d'autres, intègrent des exigences concernant, en plus, le commerce équitable.



## SUR LES PRODUITS D'AMEUBLEMENT ET DE CONSTRUCTION EN BOIS



### FSC

À ne pas confondre avec **PEFC**.  
Le bois utilisé dans le produit provient de forêts ou de plantations gérées de manière responsable et durable : produits papetiers issus de forêts gérées durablement, traçabilité des fibres de la forêt d'origine jusqu'au produit fini, pratiques forestières limitant les impacts environnementaux sur la faune, la flore, le milieu naturel et les populations.